

## Château des Bergeries

Monsieur Robert de Courcel a rapporté qu'il y avait là une maison construite sur une rue nommée Anzelart, avec ses cours et jardins. Le 1er février 1481, Guilles Lhuillier, seigneur de Rouvres, la céda à bail à Etienne Quelin. Dans la seconde moitié du XVIème siècle, c'est Claude Le Clerc qui est propriétaire de ce domaine appelé les Bergeries de Sénart. Il le vend, en 1586, à Nicolas Le Beauclerc qui devint seigneur de Rouvres. L'évêque de Paris l'autorisa à y construire une chapelle à cause de l'éloignement de l'église de Draveil.

La propriété passa en 1606 aux mains de Louis le Fèvre, seigneur de Caumartin, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat et de ses finances. Il appréciait la vue dont on jouissait du château, bâtisse de briques, sans fossés avec pavillons d'angle formant avant-corps. En 1608, il achetait aussi la seigneurie de Rouvres, voisine des Bergeries. La famille de Caumartin les posséda jusqu'en 1724. Elle agrandit considérablement le domaine.

Les successeurs laissèrent le bâtiment se dégrader à tel point qu'en 1782, alors qu'il était habité par Madame de Louvois, son frère, le comte de Bombelles, le jugeait « horrible et sale, tombant de tous côtés. »

En 1783, le parc (170 arpents et 298 ha) était vendu à Guillaume Frémont, dernier seigneur de Rouvres et des Bergeries, qui y mourut en 1797. Son fils vendit les Bergeries à Jean-Jacques Bérard en 1801 et, en 1818, le baron Didelot l'achetait aux héritiers de ce dernier.

Huit ans plus tard, le baron Didelot céda les Bergeries au Domaine de la Couronne contre des bois dans la forêt de Bondy. Cette cession fut signifiée au Conseil Municipal du 18 juillet 1827.

Le château, de plus en plus vétuste, était devenu inhabitable. Le baron s'intéressait à sa paroisse, ainsi qu'en témoigne la plus petite des trois cloches de l'église paroissiale Saint-Rémy.

Il s'agit d'une cloche qui appartenait à l'église de Vigneux, laquelle était presque en ruines à la Révolution de 1789. La commune de Vigneux ayant décidé de démolir cette église, suivant la délibération de son Conseil Municipal du 20 Brumaire An XII (13 novembre 1803), elle offrit sa cloche à la commune de Draveil qui l'accepta.

En 1820, il fallut refondre la cloche, ce qui donna lieu à un nouveau baptême. Elle fut bénite sous l'invocation de Saint Pierre, patron de Vigneux, par Monsieur Charles Fabri, curé de Draveil.

La marraine a été Alexandrine-Claire Didelot, le parrain Charles Didelot, enfants de Monsieur le baron Didelot. La cloche était nommée Claire, prénom de sa marraine.

Devenu Bien de la Couronne, le domaine allait recevoir une destination inattendue.

Le roi Charles X, désireux de favoriser l'industrie française de la soie fortement concurrencée par l'Angleterre, décida de consacrer les Bergeries à la culture du mûrier. Il confia le domaine à un spécialiste séricicole Camille Beauvais. L'habitation fut démolie et reconstruite plus près de la ferme, de telle sorte que le château se trouvait sur le territoire de Vigneux. Toutefois, les deux pavillons de gardes et la grille que nous connaissons furent conservés.

A la même époque, dans toute la région, on planta des mûriers. Le nom de la Magnanerie de Vigneux est lié à ce temps-là et la cour des communs de la propriété Chapuis était, avant sa réfection, ombragée par deux mûriers. L'entreprise ne donna pas les résultats escomptés et, à la mort de Camille Beauvais, la magnanerie des Bergeries disparut.

En 1870, une ambulance fut installée au château pour les blessés allemands. L'Etat, après des locations successives à plusieurs fermiers, vendit enfin le domaine à un banquier, le comte Raphaël Cahen d'Anvers, par adjudication du 28 octobre 1881, moyennant le prix de 360 100 francs.

C'est le comte Cahen d'Anvers qui fit démolir le deuxième château et construire celui actuel sur l'emplacement du château primitif par l'architecte Eugène Ricard, en terres draveilloises. Auguste Renoir, peintre des bords de Seine à Champrosay, est venu dans ce château pour faire le portrait des demoiselles Irène, Alice et Elisabeth Cahen d'Anvers filles d'un des frères de Raphaël Cahen d'Anvers (Tableaux visibles au Musée d'art de Sao Paulo, Fondation et collection Emil G. Bührle à Zurich).

Deux vitraux, à droite dans la nef de l'église Saint Rémy, rappellent le passage à Draveil de la famille Cahen.

Le comte périt dans un accident de voiture en Belgique à la fin de l'année 1900. Ses héritiers vendirent le domaine à Ferdinand Goldschmidt dont la famille le posséda pendant plus d'un demi-siècle (sa fille Claire se marie avec Ernest Heilbronn, ils quittent les Bergeries le 8 mai 1940 avec leur petit-fils Hubert et meurent en déportation – 1944 - de même que deux de leurs enfants Pierre et Marcelle.)

Pendant la dernière guerre, l'Ecole d'Administration des Officiers de l'Intendance s'installa dans les locaux. Elle dut les quitter faute de crédits suffisants.

En 1964-1966 le parc est vendu à la société d'HLM La Seimaroise qui y élève 29 immeubles, dont 10 se trouvent à Vigneux (cité des Bergeries). La ferme est détruite en 1970.

Le château fut occupé par une annexe du Cours Nadaud de Paris qui devient, de 1971 à 1988, l'Ecole Internationale Européenne de Paris, établissement de la Mission Laïque de France, dirigée par Monsieur B. Le Chevalier (Maire-Adjoint aux Finances à Draveil)

Après son rachat par l'État en 1989, le château des Bergeries devient l'école nationale de police de Draveil et ouvre ses portes le 15 mars 1995. Depuis le 1er janvier 2011, cet établissement est devenu un Centre régional de formation (CRF), rattaché à la Délégation au Recrutement et à la Formation Paris-Ile de France. Le CRF de Draveil assure aussi bien des formations initiales (cadets de la République) que des formations continues. Il est également impliqué dans des dispositifs particuliers. D'une part, avec des lycées d'enseignement professionnel dans le cadre de la préparation des lycéens au baccalauréat professionnel «sécurité-prévention», d'autre part, avec la Fédération Française de Judo dans le cadre d'un dispositif national d'égalité des chances.

Face au château, l'allée piétonne bordée d'arbres qui mène de la rue Waldeck Rousseau à la forêt de Sénart, faisait partie du domaine.